

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU
CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU 24 MAI 2011

Le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale sont réunis à la suite d'une convocation datée du 16 mai 2011, accompagnée d'un ordre du jour comportant 2 objets.

La séance s'ouvre à 18 heures avec 47 présents

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

Présents : Mme HOUDART, M. BEUGNIES, ~~M. MARTIN~~, M. SAKAS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, ~~M. DARVILLE~~, Échevins

M. BARVAIS, Président du CPAS

M. BAILLY, M. DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, ~~M. MILLER~~,

Mme KAPOMPOLE, ~~Mme COLINIA~~, M. ROSSI, M. VISEUR, M. DEL

BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, M. LECOCQ,

M. MERCIER W., Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M., ~~M. LAFOSSE~~,

Mme MOUCHERON, M. HAMBYE, ~~M. MUZALIA WENDASUBIA~~,

Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, ~~Mme JOB~~, M. TONDREAU, Mme HOCQUET,

M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA,

Mme PREVOT, ~~Mme DEJARDIN~~, MM. TRANCHANT, DUBOIS, Mmes FRANCO,

WAELEPUT, Conseillers

et M. Pierre URBAIN, Secrétaire communal.

Mmes BELOT, BOUCHEZ, DIEU, DRUGMANT, FOURNEAUX,

M. GOETGEBUER, Mme HUPEZ, M. A. JACQUEMIN, Mme JUNGST,

M. KAYEMBE, Mme SALAMONE, Conseillers du CPAS

et M. Didier PETITJEAN, Secrétaire du CPAS

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : En vous remerciant d'être présents, je vous suggère d'entamer nos travaux par la séance conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale d'abord en excusant l'arrivée tardive de Messieurs MARTIN et DARVILLE et en cédant, sans délai, la parole au Président du CPAS, Monsieur BARVAIS, qui va nous remettre, j'imagine, un magnifique tableau devant nous. Je vous en prie.

Monsieur BARVAIS, Président du CPAS : Merci, Monsieur le Bourgmestre, donc, c'est la séance annuelle obligatoire du Conseil Communal commun Ville-CPAS. Vous signaler quand même que cette séance est d'autant plus importante que consolidée, c'est-à-dire Ville-CPAS et Police, et que toutes les mesures qui sont prises au niveau des collaborations entre la Ville et le CPAS vont s'inscrire évidemment dans le plan de gestion. Première chose, le rapport sur les collaborations obligatoires, je dirais que ma foi, ça c'est relativement banal puisque ce sont les comités obligatoires, le Comité de concertation Ville-CPAS, il y en a eu six sur l'année, il y a eu aussi les dialogues avec les organisations syndicales, six comités supérieurs et cinq comités particuliers avec la

réglementation inhérente à ces différents comités, je crois que là c'est un rappel, mais ce n'est pas là l'important de la communication.

Entrée de Mme COLINIA = 48 présents

Dans les collaborations volontaires, c'est là que c'est important. Je vous rappelle qu'on avait déjà fait des services communs, on va en reparler, on va faire le topo sur les réalisations qui ont eu lieu en 2010-2011, ce qui reste à réaliser en 2011 et un topo sur ce que nous voulons à travers le plan de redéploiement du CPAS et de la Ville, c'est-à-dire la bonne gouvernance à laquelle nous tendons tous. Les services communs, le premier service est Management et Organisation. C'est un service où il y a cinq personnes, trois personnes du CPAS et deux personnes de la Ville, ils ont surtout travaillé sur des projets, c'est-à-dire le Collège informatisé, le bureau permanent informatisé, la gestion des travaux qui est un logiciel qui se trouve et qui est opérationnel au service des travaux et qui permet une gestion à la fois de la flotte, à la fois des travaux de toutes les commandes faites par les services voire par les particuliers. ACASA, nous avons travaillé au niveau de l'absentéisme. Il y a tout un projet au niveau de la Gestion des Ressources Humaines qui est un vademécum qui permet aux agents d'être directement au fait des problèmes RH. Et c'est ce service-là qui a piloté le redéploiement des services communaux. Autre service, c'est l'Informatique. L'Informatique c'est 15 personnes au CPAS et 5 personnes à la Ville, tous localisés au CPAS pour l'instant. Donc, là, il y a un gros travail au niveau de la sécurité du réseau. Gros travail au niveau de l'augmentation de la bande passante parce que vous savez que plus on travaille avec des logiciels, plus on fait passer des images, plus on fait passer des couleurs, eh bien il faut augmenter évidemment la bande passante. Nous, au niveau du CPAS, nous sommes maintenant aux téléphonies IP dans certains services. Il va y avoir une réflexion et une généralisation de la téléphonie IP plus tard au niveau de la Ville. Migration des sites Internet. Il y a eu un changement au niveau des logiciels Internet qui sont maintenant opérationnels et nous espérons bien pour début septembre avoir enfin Intranet au niveau du CPAS. Gros travail au niveau de cette Cellule, c'est tout le plan d'accompagnement de Mons 2015 puisque là il y a le plan de numérisation de la Ville et d'informatisation au niveau de Mons 2015, là c'est un gros dossier qu'ils suivent mais qui nécessitera évidemment des collaborations extérieures. Marchés Publics, eh bien il y a deux personnes du CPAS qui travaillent au Service des Marchés Publics, nous en avons encore deux en interne qui travaillent chez nous, donc, ça veut dire qu'il y a des marchés qui sont maintenant des marchés

communs lancés à la fois pour la Ville et pour le CPAS et ce que nous allons développer dans l'avenir – et ça j'en parlerai au niveau du regroupement du Service Technique – ce sont des « marchés stocks » c'est-à-dire, je vais prendre un exemple, quand on achète de la peinture, on fera un marché stock qui sera à la fois pour la Ville et le CPAS et on ira avec des droits de tirage chercher ça chez les fournisseurs. Autre service commun, ce sont les Assurances. C'est un service commun maintenant qui est centralisé, qui dépend des Receveurs. Le but est d'avoir des procédures qui sont standardisées puisque de toute façon les services que nous utilisons et les sociétés sont à 90 % les mêmes au niveau de la Ville et du CPAS. Réalisations 2010, nous avons réalisé ce pôle d'accueil social, donc, là, il y a trois personnes du CPAS et une de la Ville. C'est un pôle d'accueil non seulement pour les problèmes sociaux du CPAS mais aussi et surtout pour toute la politique de la Petite Enfance, l'accompagnement de la personne âgée, l'éducation, toute la politique des aînés. Donc, c'est un point d'entrée et c'est 1400 demandes qu'ils ont eu en un an. Création d'un pôle presse, donc, actuellement le Service de Communication pour la Presse, à la fois la communication du Collège et la communication du Bureau Permanent passent par une Cellule commune où il y a un agent du CPAS et deux agents Ville. Réalisations 2011, c'est aussi l'intégration du Service des Affaires Sociales qui est complètement intégré au niveau du CPAS avec en plus depuis cette année la reprise des allocations handicapés et on est en train de travailler avec le Service de Population sur l'étude de la reprise par ce service-là de la gestion des pensions, ce qui veut dire que l'ensemble de la politique de personnes âgées pourraient entrer directement par le pôle d'accueil et être en relation avec le service qui se trouve dans les locaux attenants et full accessibles au niveau des moins-valides. L'intégration de la petite enfance, ça c'est un gros travail. Objectivement, on est loin d'avoir fini cette intégration, donc, ça c'est l'ensemble maintenant des structures d'accueil qui sont pilotées par le pouvoir communal, donc, il y a la crèche de Mons, les deux de Jemappes, Hyon, le Service des Accueillantes Conventionnées, 68 places, les co-accueillantes et les deux anciennes structures du CPAS. Ça veut dire qu'actuellement, nous offrons 286 places d'accueil pour la petite enfance, c'est pas mal, malheureusement, c'est encore insuffisant puisque pour rentrer par exemple à Bébé Lune, le délai d'attente maintenant c'est septembre 2012 ! Donc, vous vous rendez compte que ça pose quand même des problèmes et on va probablement travailler avec une société qui s'appelle STRAGES pour voir si dans les nouveaux quartiers de la gare il n'est pas possible de développer une structure qui nous permettrait notamment de

déménager une petite structure comme Bébé Lune qui est de 12 places et qui forcément ne sera jamais vraiment rentable, le fait de les mettre dans une structure un peu plus étendue à proximité de la gare permettrait en plus d'avoir une halte-garderie pour les personnes qui se rendent à Bruxelles pour une formation, un examen d'embauche, donc, là, je crois qu'il y a encore un projet à manager. Donc, dans ce domaine-là, il y a une restructuration au niveau de la politique des cuisines, restructuration au niveau de la politique de gestion notamment du linge et on essaie d'harmoniser le fonctionnement, on va acquérir un logiciel qui nous permettra de comparer et pour optimiser les places et qu'à un endroit une personne qui demande un accompagnement pour la gestion d'un enfant ait un numéro et puisse savoir quelle place est disponible et dans quelle crèche. Donc, ça c'est un travail qui devrait être finalisé pour octobre ou novembre.

Réalisations 2011, c'est aussi l'intégration des services techniques du CPAS au sein de la Ville. Donc, il faut savoir qu'au niveau du Service du CPAS, il reste 9 ouvriers qui sont des ouvriers de maintenance et de dépannage, l'ensemble des ouvriers sont maintenant dispatchés dans les différents Services du Bâtiment de la Ville et je dois dire que ça se passe bien au niveau des ouvriers, l'intégration au niveau du personnel de la Ville s'est passée sans gros problème. Réalisations 2010, c'est la localisation des archives. Vous devez savoir qu'on est en train de travailler sur un projet commun Ville-CPAS dans le cadre de la nouvelle caserne, enfin, la caserne qui deviendra un centre pilote au niveau de la Ville de Mons où nous y mettrons l'ensemble des archives parce qu'actuellement à la Ville comme au CPAS les archives sont dispatchées un peu partout, à chaque fois qu'il y a un espace libre, on met des archives, ce n'est pas une gestion optimale donc, tout ça on le déménagera à la caserne de Ghlin mais en attendant nous avons dû transporter notre Service des Archives dans l'ancienne Maison Communale de Ghlin parce que nous allons démolir l'ancienne MRS. Autre réalisation, nous avons intégré maintenant nos services SIPP, c'est le Service de Protection du Travail, ils sont localisés maintenant à la caserne des pompiers et ils travaillent ensemble à la fois pour la Ville et le CPAS. Les réalisations dans le plan de redéploiement, ça ce sont les différents départements maintenant au niveau de la Ville, ça vous connaissez déjà, ce que je vais vous montrer c'est plutôt la dia suivante qui est le redéploiement au niveau du CPAS. Donc, il faut savoir qu'au niveau du CPAS, le Secrétaire a un service qui comporte des responsabilités multiples ; les archives, les huissiers, les marchés publics, la communication, le contrôle interne, les prêts à taux O, le pôle d'accueil et l'informatique. Le Receveur a, lui, comme responsabilité, la gestion

financière, les assurances, le contrôle système I, c'est-à-dire le contrôle des comptes des personnes hébergées dans les homes et le contentieux financier. Nous avons découpé le CPAS en six départements. Le département social qui est l'action sociale classique, que ce soit le revenu d'intégration, le logement ; le département jeunesse avec toutes les crèches ainsi que la cité de l'enfance, le Service Jeunesse en milieu ouvert ; les aînés, c'est le service ACASA ainsi que les homes ; SECC c'est le Service Egalité des Chances et Citoyenneté, ce sont les anciennes affaires sociales avec toute la politique de l'handicap ; la RH et le Patrimoine. Alors, je crois que c'est ici qu'il faut insister parce que ce que nous voulons vraiment développer c'est une gestion département par département avec un responsable de département et ce que nous voulons développer progressivement c'est avoir vraiment un plan stratégique département par département avec des objectifs, des indicateurs, des tableaux de bord pour que les responsables de département finissent par gérer leur département comme s'ils géraient une PME. Alors, pour arriver à cela, il faudra quelques jours, quelques mois, quelques temps, donc nous travaillons au CPAS avec un Comité Stratégique, c'est-à-dire au départ le Président, le Secrétaire, le Receveur et le Chef de Cabinet, en dessous il y a le conseil de département qui regroupera le Comité stratégique et tout les responsables de département et puis département par département ils auront un conseil de département qui regroupera le chef de département ainsi que les responsables des différentes unités, par exemple, dans le domaine de la petite enfance, les différentes crèches et c'est à partir de là qu'ils devront définir leur plan stratégique et répondre évidemment aux impératifs et plans de gestion définis par le Bureau Permanent et le Conseil. Pour ça, effectivement, il faudra probablement passer par des formations spécifiques parce que ce n'est pas encore tout à fait dans la culture de l'entreprise. Réalisations 2011, les allocations handicapés, je vous l'ai dit, c'est le transfert du Service de la Population vers le CPAS, donc, je suppose qu'avant la fin de l'année, ce sera opérationnel. Réaliser aussi en 2011, nous créons un centre de coordination et de soins à domiciles. Donc, vous savez que ça c'est un des fleurons au niveau du CPAS et c'est certainement une demande au niveau de la population parce que le maintien à domicile est effectivement une priorité donc, là, nous allons constituer un chapitre XII avec Frameries, Quaregnon et Lens. On suppose que d'autres CPAS vont nous rejoindre. Il faut savoir que dans notre arrondissement il y a déjà deux centres de coordination mais la Région Wallonne permettait d'en créer un troisième et les CPAS se sont regroupés pour permettre justement cette coordination avec l'ensemble des services qui sont repris et qui

permettent alors à toutes personnes qui font appel à ce service de coordination d'avoir l'ensemble des services intégrés à domicile. Réaliser en 2011, eh bien au niveau des économies, au niveau des bâtiments, nous allons vendre, je crois que nous passons cette semaine chez le notaire pour avoir vendu le home Quiétude, donc, il ne nous coûtera plus rien. Le Chemin de Bavay, les anciens services techniques, nous avons deux amateurs pour le racheter, donc, c'étaient les deux bâtiments les plus énergivores du CPAS qui vont quitter notre patrimoine et nous allons détruire l'ancienne MRS, j'espère que les travaux commenceront l'année prochaine mais de toute façon le bâtiment maintenant est complètement vidé, donc, il ne coûte plus ! Réaliser en 2011, ça c'est un gros travail qui commence pour lequel il va falloir désigner un pilote, c'est avoir un économat général commun Ville-CPAS. Donc, à partir du moment où nous serons à la caserne et que nous aurons un magasin commun des marchés et de stocks communs, eh bien à partir de cette caserne, on pourra piloter alors une gestion de stock tout à fait optimisée en lançant un marché plutôt qu'en lancer quatre ou cinq parfois pour la même problématique sur l'année. Pour que tout ça fonctionne, il y a un Service Qualité qui a été instauré, qui est géré à la fois par les Secrétaires et les Receveurs, le but est de voir si les conséquences du déploiement correspondent effectivement à ce que nous attendions et voir si les services suivent les processus, les procédures qui sont prévues et s'il le faut, ils collaboreront alors avec le Service de Management et Organisation pour y redéfinir d'autres modalités de fonctionnement afin que les circuits administratifs soient les plus courts et que nous puissions plus travailler par porteurs de projets et donc responsabilisation des personnes responsables de leurs projets. Réalisation 2010-2011, ce qui est prévu pour le 1^{er} janvier 2012, c'est le transfert de la maison de la Vie Associative et des Loisirs au sein des Services Externes. Vous savez que le CPAS avait créé grâce au PGV un service qui travaillait avec les associations, c'est d'ailleurs lui qui organise avec Interreg le Fech'tiwal que nous organisons, pas ce week-end-ci, le week-end prochain sur le site du CPAS, publicité en passant. Objectivement, le CPAS, s'il veut s'ouvrir aux gens avec son service et que son site soit ouvert, ce n'est pas tout à fait dans la culture et dans le métier du CPAS que d'organiser de tels événements et le fait de recentrer ça dans les services externes de la Ville, je crois qu'on sera encore plus opérationnel, donc les agents du Service ainsi que les subsides Interreg seront transférés au 1^{er} janvier 2012. Tout ça, évidemment, ce sont des objectifs liés au plan de gestion à notre volonté évidemment de travailler ensemble mais ça nécessite cette notion de bonne gouvernance qui passe par des tableaux de bords, de suivis de dossiers, ça c'est

une volonté du Secrétaire Communal mais je crois qu'il est suivi par le Secrétaire du CPAS, le Bourgmestre et le Président du CPAS et l'Echevin parce qu'effectivement les dossiers sont tellement complexes, tellement nombreux, qu'il faut franchement avoir, non seulement, un tableau de bord sur l'ensemble des dossiers mais aussi dossier par dossier, un suivi informatique des différentes étapes pour pouvoir parfois pister les dossiers qui sont dans les cabinets ou autre part où parfois un petit coup de main est nécessaire pour les faire avancer. Voilà tout ce que l'on a décidé de mettre en commun et le travail que l'on souhaite faire ensemble. Je crois que ça a bien débuté mais que nous avons encore pas mal de travail à réaliser. Je crois que la caserne sera un bon moment pour que les services techniques, en tout cas, et tout ce qui est organisationnel et logistique puisse être optimisé. Voilà, on est prêt à répondre à toutes vos questions.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur le Président. En saluant le travail remarquable du CPAS, je cède la parole au Conseiller qui la demande. Qui souhaite prendre la parole ? Je vous en prie.

Madame MOUCHERON, Conseillère : Merci, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président, avant toute chose, je voulais aussi remercier la qualité du travail fourni et qui a été présenté, les collaborations volontaires entre la Ville et le CPAS sont nombreuses et on s'en réjouit. J'ai pensé notamment à la création de la Maison de l'Energie qu'on a inauguré il n'y a pas longtemps, ça me semblait très utile même si j'ai entendu que peut-être la qualité du service rendu est très bonne mais les publics cibles ne sont pas forcément ce qu'on avait imaginés au départ. Donc, voilà, il faudra peut-être revoir un petit peu comment on pourrait les toucher. Mais – et vous venez de le souligner – si le CPAS est actif à Mons, il n'en reste pas moins que la situation budgétaire – qui est étroitement liée à celle de la Ville, évidemment – s'annonce de plus en plus fragile, même s'il est à souligner positivement, la majoration de l'intervention communale de plus d'un million, ça n'empêche à nouveau pas évidemment un prélèvement sur les réserves qui s'épuisent. On a des questions par rapport à 2012 mais je ne vais pas refaire le débat que l'on a déjà eu à l'occasion du budget. Par contre, il y aura quand même une question qui est en suspend et c'est par rapport au fait que le CPAS ait récupéré toute la gestion de l'accueil de la petite enfance et donc ce sera probablement à analyser à l'occasion du compte l'année prochaine parce que vous le disiez c'est vrai que les crèches ne sont pas rentables, ça coûte cher mais c'est un service nécessaire à la population montoise. Vous avez répondu en partie à ma question concernant les anciens bâtiments du MRS et donc on attend les débuts des travaux pour début de l'année

prochaine. Par contre, est-ce que vous avez un projet un peu plus concret en ce qui concerne les futures habitations ou appartements qui vont être construits ? Et si oui, ce serait intéressant d'avoir une petite présentation à l'occasion. Et enfin, je voulais juste terminer sur une petite note de regret, si je puis me permettre, c'est la façon dont se déroule annuellement ces conseils communaux et CPAS conjoints. C'est intéressant, c'est l'occasion pour les conseillers communaux de prendre conscience de tout ce qui se passe au CPAS de manière claire, mais je regrette un peu le manque de débat, il n'y a qu'une demi-heure qui est laissée à cette occasion et donc si on avait la possibilité de réfléchir à la prochaine séance. Je vous remercie.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Madame. Je cède la parole à qui la demande mais j'imagine que c'est indicatif, si vous voulez débattre jusque minuit, le Président du CPAS et tous les membres du CPAS sont à votre disposition. Je pense qu'on a mis une indication, parce qu'il fallait bien mettre une heure pour débiter le Conseil Communal mais vous avez tout le temps ! Jamais on ne va vous brimer sur votre droit de parole ! Ça, jamais ! Bien, est-ce que d'autres souhaitent prendre la parole ? Je vous en prie.

Madame JUNGST, Conseillère CPAS : Merci. Oui, en fait, donc, moi je suis effectivement membre du Conseil du CPAS, donc, je n'ai pas découvert ces matières qui sont très nombreuses puisqu'on les suit au jour le jour et d'ailleurs ce suivi nous demande un gros travail et nous permet aussi de nous rendre compte de toutes les difficultés malgré toutes ces bonnes volontés de réalisation de 2010-2011, cette difficulté, finalement, à stabiliser aujourd'hui les équipes puisque tous ces transferts de compétence, de personnel, ces regroupements, ces changements de locaux puissent malgré tout déboucher sur une qualité du travail renforcé et surtout sur un travail serein des équipes et sur un bon accueil de la population puisqu'il s'agit quand même en fin de compte d'accueillir la population, de leur donner et de leur permettre d'avoir des services performants et donc je pense que c'est vraiment important aujourd'hui de consolider et de stabiliser ce qui est mis en place parce que je pense que même si il y a peut-être des urgences, mais je pense qu'à travailler constamment dans l'urgence, eh bien la qualité peut être touchée à ce niveau-là. Et donc, même s'il y a encore des choses à réaliser en 2011, je ne nie pas l'intérêt du centre de coordination des soins à domicile que je pense indispensable, par exemple, mais je pense qu'il va falloir quand même marcher un peu plus doucement pour permettre aux équipes de prendre leurs marques. Et aussi, à la population de se rendre compte de tous ces changements et de pouvoir suivre un petit peu l'évolution et de savoir à qui s'adresser. Donc, je pense que

quand on parle de bonne gouvernance, de suivi des tableaux de bord et des suivis des dossiers, je pense que ça passe d'abord par une stabilisation et aussi, de plus en plus, il sera nécessaire d'aborder une coordination des services, et là je pense que même si tout le monde est convaincu que c'est nécessaire, je ne vois pas toujours – pourtant je suis ces dossiers quotidiennement – comment cette coordination est assurée et dans quels lieux et donc je pense que ça c'est aussi un défi à mener pour 2011 et probablement pour les années qui suivent. Il y a la coordination des différents départements puisque Monsieur le Président du CPAS nous a expliqué les différents départements (social, jeunesse, aînés, citoyenneté, ressources humaines et patrimoine) mais entre ces différents départements, il va falloir organiser des canaux de circulation d'information et de coordination du travail. Effectivement, j'entends la gestion comme une PME mais ces services ne sont pas des PME et il me semble important qu'ils puissent travailler, bien sûr, dans leur département mais aussi travailler ensemble et transversalement. Sinon chacun va être dans son coin et oublier peut-être ce que le département d'à côté fait. Donc, ça me semble vraiment essentiel pour améliorer la qualité du travail. Et au niveau des marchés publics communs, c'est un des premiers dossiers, je dirais, dans les collaborations volontaires qui a été présenté déjà depuis plusieurs années, je pense que ce qui va être très difficile dans ces différents départements, mais aussi dans tous les secteurs de la Ville, parce qu'on expose ici tous les départements du CPAS, mais il s'agit d'un Conseil commun CPAS-Ville, je suis toujours étonnée qu'on nous présente pas tous les secteurs de la Ville, parce que je pense qu'il est important pour les conseillers de la Ville de connaître le CPAS mais il est aussi important pour les conseillers du CPAS de connaître tous les départements de la Ville. Et là, je reste d'année en année un peu sur ma faim, même si personnellement j'ai eu l'occasion de siéger dans cette instance mais il y a parfois un manque de connaissance mutuelle et par rapport aux marchés publics communs, je pense qu'il va falloir bien se connaître pour pouvoir anticiper les besoins de chacun parce qu'au sinon ça va être difficile à gérer. Et donc, je pense que même si nous soutenons vraiment de façon forte les collaborations obligatoires mais aussi les collaborations volontaires, je pense qu'aujourd'hui il va falloir stabiliser la démarche. Merci.

Entrée de MM. MARTIN et DARVILLE = 50 présents

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Bien sûr le Président va vous répondre mais un élément pour un peu de clarté c'est que le Conseil du CPAS de mémoire n'est pas ouvert au public, le Conseil Communal lui l'est et c'est clair que tout ceux qui participent à nos travaux – et on a souvent un public très nombreux qui participe aux travaux – les gens connaissent mieux que le commun des mortels ce qui se passe mais on peut, en effet, améliorer la communication dans les deux sens. Qui d'autre souhaite prendre la parole ? Monsieur le Président, auriez-vous l'amabilité de répondre ?

Monsieur BARVAIS, Président du CPAS : Avec plaisir, Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Ah ! Eh bien le plaisir est partagé !

Monsieur BARVAIS, Président du CPAS : Pour Madame MOUCHERON, effectivement, la Maison de l'Énergie, on a répondu au nombre de dossiers. Nous n'avons pas atteint l'objectif des 17 % de public cible, c'était la première année. Je dois dire que les autres communes ou villes ont eu la même problématique, c'est vraiment la priorité de cette année et la coordination avec le Service Social a été renforcée. Il y a une assistante sociale qui est venue renforcer le service et nous allons engager un deuxième tuteur énergie puisque nous avons eu la chance de pouvoir avoir un subside spécifique pour cet emploi. Donc, là, effectivement, la priorité c'est le public cible, c'est-à-dire le public défavorisé et nous espérons bien récupérer notre retard cette année. Pour ce qui est de l'accueil de la petite enfance, je crois qu'on n'a jamais prétendu qu'on serait capables d'équilibrer les budgets de la petite enfance, on sait bien qu'une crèche de qualité avec le personnel nécessaire aura toujours un coût mais ce qu'on espère c'est au moins stabiliser les coûts, prouver qu'on a atteint un équilibre intéressant pour avoir suffisamment d'éléments pour éventuellement en ouvrir une suivante puisqu'on sait bien qu'il y a encore un manque sur Mons même si Mons a de bons chiffres par rapport à d'autres régions. Alors, au niveau des bâtiments, nous allons lancer le cahier spécial de charges pour la construction des 25 résidences-services du Bois d'Havré, donc, ce sera un marché à la fois de démolition et de construction, donc, en principe, le cahier de charges sera finalisé en septembre pour aller à la Région Wallonne pour avoir son autorisation puisque nous avons un subside et en principe les résidences-services et la Bonne Maison de Bouzanton, le cahier spécial de charges sera finalisé pour fin de l'année, début de l'année prochaine. Donc, on peut espérer que les débuts de construction pour Havré seront fin 2012 et probablement un an après au niveau du projet de la Nouvelle Bonne Maison de Bouzanton. Les autres débats sur les

finances, peut-être qu'au niveau du compte, on peut peut-être en reparler puisqu'on présente le compte du CPAS à cette séance-ci et la modification budgétaire suivante sera au mois de septembre. Alors, pour Madame JUNGST, effectivement, on est dans une période de changement, de mutation donc c'est toujours des zones de turbulences, c'est d'ailleurs pour ça que j'ai insisté plusieurs fois pour que notre internet soit opérationnel, on me l'avait prévu pour le 1^{er} avril, j'avais souri pour la date mais effectivement, ce ne fut qu'un poisson ! On me le promet maintenant pour le 1^{er} septembre, donc, j'espère qu'on l'aura parce qu'effectivement la communication est essentielle au niveau du personnel ainsi que la communication externe mais je crois qu'on va objectivement arriver à une stabilité parce que les gros changements sont opérés, on est en train de terminer les travaux de l'aile de la BNB qui pourront être opérationnels... on l'avait prévu pour septembre, ce sera peut-être octobre parce que chaque fois qu'on prévoit quelque chose, comme disait un Ministre bien connu « c'est chaque fois un peu plus tard et un peu plus cher », mais approximativement, en octobre, tout le monde sera dans les bons locaux. Donc, je crois que là on aura atteint la stabilité puisqu'il y a quand même plus de grosses mutations à avoir, si ce n'est l'Economat et les Archives qui devraient aller à Ghlin, mais ils le savent, donc, ce n'est pas quelque chose à mon avis trop perturbant. Alors, pour ce qui est de la coordination, effectivement, on compte bien que le conseil de départements qui réunissent les différents chefs de départements travaille sur cette coordination. On les a déjà réunis à des formations l'année passée pour essayer de faire en sorte qu'ils travaillent ensemble parce qu'objectivement des services comme l'Informatique, comme les Ressources Humaines ou les Services Techniques, sont en fait des services qui doivent être au service des autres pour que les autres deviennent performants et parfois malheureusement les services ont l'habitude de travailler un peu sur leurs logiques, leurs échéances, alors qu'objectivement ils devraient beaucoup plus se couler dans les besoins des services opérationnels et qui ont une relation directe avec le public mais je crois que c'est en train de changer et je compte beaucoup sur ces différents comités de direction ou conseils de départements pour arriver à faire en sorte que cette cohésion existe. L'avantage du CPAS c'est que c'est quand même une entreprise qui est moins diversifiée que la Ville et peut-être que ce sera plus simple à réaliser. Alors quand je disais PME, c'était une boutade ! Mais j'aimerais quand même bien qu'ils soient aussi intéressés à la gestion de leurs recettes qu'ils ne sont à la gestion de leurs dépenses, ça nous aiderait à la constitution des comptes et que d'autre part, une évaluation des

services rendus à la population soit quand même quelque chose qui soit tenu au niveau des tableaux de bord parce que notre objectif est quand même de pouvoir rendre le maximum de services avec des dépenses qui sont des dépenses jugulées. Voilà ce que je voulais dire et une communication quant au plan de redéploiement de la Ville, ça on pourra demander à quelqu'un de la Ville de venir l'exposer au niveau d'un Conseil du CPAS comme ça vous aurez l'information complète si tel est votre souhait. Merci.

Monsieur DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur le Président du CPAS. S'il n'y a pas d'autres questions, peut-on considérer que la séance commune est clôturée ?

Comme c'est une séance publique, vous pouvez rester, c'est tout simple !

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,

Pierre URBAIN

Elio DI RUPO

POUR LE CPAS:
Le Secrétaire du CPAS

Le Président du CPAS,

Didier PETITJEAN

Marc BARVAIS

=====